

**INTITULE DU POSTE****ENSA PARIS-VAL DE SEINE-2024-1776849-  
MCF TPCAUI cat 1 n°7****INTITULE LONG DU  
POSTE**Maître ou maîtresse de conférences / Théories et pratiques de la construction  
architecturale et urbaine / DE Ecologie Radicale / Catégorie 1**ELEMENTS ADMINISTRATIFS**

|                                    |                                  |
|------------------------------------|----------------------------------|
| <b>Versant :</b>                   | Fonction publique de l'Etat      |
| <b>Corps :</b>                     | MCF                              |
| <b>Catégorie :</b>                 | A                                |
| <b>Poste ouvert par concours</b>   | Oui                              |
| <b>Domaine fonctionnel</b>         | Enseignement supérieur recherche |
| <b>Emploi de référence</b>         | RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001  |
| <b>Date de vacance de l'emploi</b> | 01/09/2025                       |

**LOCALISATION DU POSTE**

|                    |  |
|--------------------|--|
| <b>Région</b>      | Ile-de-France                          |
| <b>Département</b> | Ile-de-France, Paris                   |
| <b>Adresse</b>     | 3 quai Panhard et Levassor 75013 PARIS |

**EMPLOYEUR** *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture de 2300 personnes (2000 étudiants, 230 enseignants et 70 agents administratifs), la diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts de l'[ENSA Paris-Val de Seine](#). L'École est située dans un campus universitaire : Paris Rive Gauche. Associée par décret à l'Université de Paris, elle est membre de l'Alliance Sorbonne-Paris-Cité. Elle est membre de la Conférence des Grandes Ecoles.

En [1er cycle](#), le programme de l'École vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation et un regard critique.

En [2ème cycle](#), l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre 9 domaines d'études (DE) de réflexion et d'enseignement : A-lto, ARTS !, ATLAS, Écologie radicale (DEER), Infrastructures Terrestres, Matière et expérience, Praxis, Situations et Transformations.

En 3ème cycle, l'École propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses 2 laboratoires.

Elle a élaboré un nouveau programme pédagogique 2025-2030 qui a fait évoluer le cycle licence et opéré la refonte des domaines d'études pour le cycle master.

L'École organise un master en apprentissage ainsi qu'un double diplôme architecte-ingénieur.

**DESRIPTIF DU SERVICE** *présentation des activités scientifiques de l'école*

Les 2 équipes de recherche de l'ENSA PVS partagent 5 axes : « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication », « Fabrication et circulation des modèles », « Architecture, santé, vulnérabilités », « Espace public, temporalités, habitat », « Architecture, culture et intelligence numérique »

- [Le CRH équipe de l'UMR CNRS 7218 LAVUE](#), associant l'architecture et les sciences sociales, se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux de ses 55 chercheurs sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé.
- [Le laboratoire EVCAU \(EA7540\)](#) est une équipe pluridisciplinaire composée de 57 chercheurs et personnel administratif. Plusieurs axes structurent actuellement les recherches de ses membres : Architecture et Numérique ; Écologies projectives & Systemic Design - Complexité, Morphogénétique et Thérapeutique Architecturales des Écoumènes Humains ; Architecture, Santé, Vulnérabilité ; THEMA, Transitions : Histoire et Écologies des Modèles Architecturaux.

L'Ecole anime 2 chaires partenariales de recherche : « ARCHIDESSA » (Architecture, Design, Santé) ; « Le logement demain » avec Paris La Villette, et incube une troisième chaire « Architecture et intelligence(s) » sur l'intelligence artificielle.

**DESCRIPTIF DU POSTE** *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

Le poste vise à consolider l'équipe pédagogique en Licence et en Master dans l'enseignement du projet, des cours théoriques comme dans la recherche autour des enjeux environnementaux. Il est attendu que les enseignements éclairent le projet d'architecture, la ville, les territoires et les milieux à la lumière d'une compréhension systémique des effets de l'anthropocène.

En Licence :

- Contribution aux cours magistraux en S2 – Nouveau régime climatique de l'architecture, prise en charge par les champs TPCA, VT, STA et SHS
- Un enseignement de projet en licence, en priorité parmi ces enseignements : S1-S2 encadrement d'un enseignement de projet de première année notamment pour le double-diplôme ESITC, S4 logements, S5 transformation d'un édifice existant

En master en priorité vers le domaine d'études Ecologie Radicale :

- Un enseignement de séminaire et encadrement des mémoires de recherche S7, S8 et S9
- Un enseignement de projets en M1 et/ou M2

Charges scientifiques : Participations attendues aux activités scientifiques et de recherche de l'Ecole.

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE** *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Autres missions du poste : encadrement des mémoires, participation aux jurys, suivi de stages, rapports de licence, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'Ecole, encadrement HMONP.

**DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE**

**1 - Expériences et compétences requises pour le concours**

Le profil étant positionné dans le domaine d'études Ecologie Radicale (DEER), il est attendu que le candidat ait un positionnement affirmé vis-à-vis des enjeux environnementaux actuels.

Le candidat démontrera, en ce sens, une expérience de recherche et d'enseignement éclairés par une pratique sur des sujets de l'architecture qui interrogent les conditions de l'acte de bâtir face au nouveau régime climatique qui lui permettront d'étayer un positionnement scientifique et pédagogique et de poser les bases d'une autre ère architecturale. Aménagement du territoire. Redéploiement de l'acte de bâtir.

Sont requis :

- Une posture critique
- Une connaissance des stratégies de construction biosourcée, low-tech, etc.
- Une expérience pédagogique confirmée
- Une proposition pédagogique intégrant des leviers pour rendre l'étudiant autonome et responsable de sa formation
- Une capacité à faire des liens entre recherche, enseignement de projet et cours théoriques afin d'articuler recherche académique et projet et de nourrir les échanges entre laboratoire de recherche et domaine d'études.

**2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)**

Le candidat sera invité à participer à la recherche dans l'Ecole. Ses missions scientifiques et son investissement dans une des unités de recherche de l'Ecole devront contribuer au renforcement des axes définis dans le projet de formation 2025-2030 de l'ENSA PVS. Il sera invité s'impliquer dans le renforcement des liens entre l'ENSA PVS et

l'Université Paris Cité. Il pourra s'engager dans une des deux unités de recherche de l'ENSA PVS : le CRH-LAVUE ou l'EVCAU.

### 3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise

- Architecte DPLG ou HMONP
- Docteur ayant une expérience avérée de la recherche
- Publications scientifiques
- Pratique de la conception spatiale

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Autres informations

*Postes ouverts par concours*

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

### Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Paris-Val de Seine.

## CANDIDATURE

### Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

### Personne à contacter

[doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr)

### Autre personne à contacter

[marine.durand@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:marine.durand@paris-valdeseine.archi.fr)